

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>FREE MOBILE</b>	Arrdt	11 <sup>ème</sup>
Nom de site	10_MORAND_75011	Numéro	75111_091_03
Adresse du site	10-12, rue Morand	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	1001 VIES HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G Bouygues présent sur l'immeuble en face au 10bis rue Morand (95°, 185° et 345°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	<b>02/05/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>05/05/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>02/07/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 10-12, rue Morand émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en Internet haut et très haut débit de Paris 75011		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceaux fixes) et de 3 antennes pour la 5G (fréquence 3500MHz en faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 30°, 170° et 280°		
Distance des ouvrants	Lucarne accès toiture à 6m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 170° : R+5
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 30° < 4V/m ; 170° < 5V/m ; 280° < 4V/m 5G : 30° < 3V/m ; 170° < 5V/m ; 280° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	22,80m pour les faisceaux fixes et <b>23,85m pour les faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes, de type panneau, sont placées en retrait des façades. Elles sont intégrées dans des fausses cheminées adaptées aux éléments existants
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite, seront installés sur la toiture de l'immeuble, non visibles de la rue

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		<b>Favorable</b> <input type="checkbox"/> <b>Défavorable</b> <input type="checkbox"/> <b>Ne se prononce pas</b> <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	---

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche municipale Jean-Pierre Timbaud	81 bis, rue Jean-Pierre Timbaud 75011	95 m	<1 V/m	2,6%	R+3 10m	Non
Ecole maternelle Saint-Paul	81, rue Jean-Pierre Timbaud 75011	65 m	<1 V/m	2,6 %	R+4 12m	Non
IME centre Raphaël	4, rue Morand 75011	54 m	1 V/m	2,7 %	R+4 12m	OUI

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche municipale Jean-Pierre Timbaud	81 bis, rue Jean-Pierre Timbaud 75011	95 m	<1 V/m	1,5 %	R+3 10m	Non
Ecole maternelle Saint-Paul	81, rue Jean-Pierre Timbaud 75011	65 m	<1 V/m	1,47 %	R+4 12m	Non
IME centre Raphaël	4, rue Morand 75011	54 m	1,2 V/m	1,9 %	R+4 12m	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

*Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .*



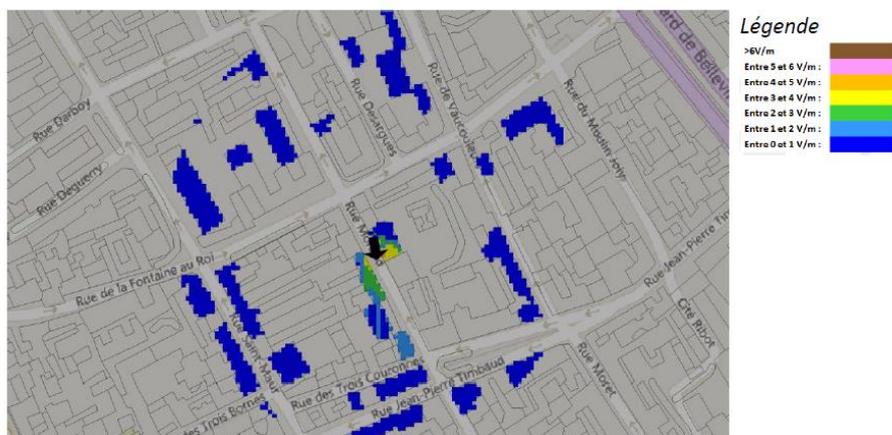
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 30°	Azimut 170°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	13.5 m	19.5 m	13.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .*



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 170°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	16.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

AVANT



APRES



**Vue des Azimuts**

Azimet 30°



Azimet 170°



Azimet 280°

